

Mr. Armstrong: Nous disons qu'ils sont au sein du gouvernement canadien mais aussi que ce dernier devrait être prêt à céder la place aux organismes de subvention non gouvernementaux. Il y a plusieurs arguments en faveur de ce changement, mais le plus probant est celui qui a été avancé par Joseph Ben-David dans le rapport intitulé «Universités et Recherche fondamentale». Cet argument constitue le sujet principal du rapport. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Haig: J'aimerais poser une question à l'Association minière du Canada. On lit à la page 5 de votre mémoire:

L'industrie a pleinement conscience que sa croissance et la place internationale qu'elle doit éventuellement occuper doivent dépendre en grande partie du nombre de jeunes professionnels et techniciens dans plusieurs disciplines qui seront attirés par les mines et voudront y faire une carrière.

J'aimerais demander comment une politique scientifique quelconque au Canada pourrait être d'un certain secours à ce sujet.

M. W. H. Gauvin, directeur de recherche, Noranda Mines Limited: Monsieur le président, cette question touche un problème très important qui a fait l'objet d'une étude considérable dans notre industrie, à savoir le nombre décroissant de départements universitaires qui se spécialisent dans les mines. Vous pouvez visiter autant d'universités que vous le voudrez—je ne veux pas faire preuve d'esprit de clocher—et vous constaterez que les départements de génie des mines ont pratiquement disparu. Ils semblent reparaître dans certaines universités en tant que départements de minéralogie et sous des noms divers; leurs buts sont légèrement différents et ils ont peut-être davantage un aspect pluridisciplinaire. Mais il n'en reste pas moins que l'industrie minière en tant que distincte de la branche de métallurgie s'inquiète grandement de la diminution de ressources en ingénieurs des mines compétents d'une part et en spécialistes de la recherche minière d'autre part. On croit qu'une aide apportée à la recherche pour ce secteur particulier dans les universités améliorerait la situation.

Je ne sais pas si j'ai répondu ou non à votre question.

Le sénateur Haig: Vous y avez répondu, monsieur. Je vous remercie beaucoup.

Le sénateur Yuzyk: Toujours au sujet des universités et des recherches, on lit dans la recommandation numéro 2, au bas de la page 10:

... nous ajouterions notre conviction que les ingénieurs diplômés des universités du Canada sont compétents pour accomplir un travail efficace dans l'industrie et ailleurs.

Ceci me porte à croire que les universités ne forment pas le type d'ingénieurs qui soient le plus utiles par rapport à l'industrie minière. J'aimerais que vous nous parliez de la relation industrie-université. Qu'attendez-vous des universités sous ce rapport?

M. Bonus: Je demanderais à M. Horn de répondre à cette question.

M. Horn: Premièrement, je crois que cette affirmation était d'ordre général et ne concernait pas l'industrie minière en particulier. Je crois que l'expression «pour accomplir un travail efficace dans l'industrie et ailleurs» est textuellement celle de la question du sénateur Lamontagne ou d'une question caractéristique dans son invitation à soumettre un mémoire. Je vais essayer de répondre à votre question en prolongeant la réponse de M. Gauvin. En ce moment, le genre d'ingénieurs que l'industrie minière produit, ou qu'elle essaie au moins de faire produire par les universités, ont la compétence voulue pour travailler dans l'industrie et ailleurs. On entend habituellement par «ailleurs» le domaine du génie civil ou encore les pays étrangers et la concurrence avec les ingénieurs étrangers. En d'autres termes, les ingénieurs canadiens sont aussi compétents que ceux des autres parties du monde. Je me demande si cela répond entièrement à votre question.

Le sénateur Yuzyk: Partiellement. J'aimerais quand même avoir une idée des relations qu'entretient l'industrie minière avec les universités dans le domaine de la recherche.

M. Horn: Le seul programme d'importance que l'industrie dirige conjointement avec les universités dans le domaine des mines se trouve à McGill. L'industrie subventionne ce programme en ce qu'elle s'occupe de ceux qui étudient en vue d'une maîtrise et qui viennent de recevoir leur diplôme d'ingénieur ou de ceux qui ont terminé leurs études depuis moins de 15 ans et qui veulent parfaire leurs connaissances en génie minier selon le programme d'études de l'Université McGill. Elle prend les étudiants entièrement à sa charge avec un montant annuel d'environ \$6,000 à \$7,000 par étudiant. C'est pour ainsi dire un programme d'études. Elle subventionne également les étudiants sur une période de deux ans pour qu'ils effectuent les recherches connexes au programme de base; c'est encore là un rôle éducatif. Comme je l'ai dit, ceci est déjà en cours à McGill. Le nombre d'étudiants